



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 septembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Septembre 1998

Subvention pour le protocole sport de haut niveau - saison 97/98

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux Associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à signer ce protocole et à verser aux Associations remplissant les conditions fixées dans ce protocole les subventions suivantes :

Angélique Club Niortais	5 072,00 F
Archers Niortais	7 232,00 F
Art et Sport	47 714,00 F
ASPTT	21 673,50 F
Association des sports de glace	6 766,30 F
Basket-Club Niortais	21 858,75 F (+14.512 F acompte proposé au Conseil Municipal du 28 Mars 1998, soit une subvention totale de 36.370,75 F)
Bicross-Club Niortais	12 322,00 F
Canoé-Kayak	7 340,00 F
Cercle des Nageurs de Niort	61 725,07 F
Club Hippique Niortais	60 184,00 F
Ecole de Tennis de Niort	7 874,50 F
Ecole Niortaise de Taekwondo	20 192,00 F
Entente Niortais Handball	13 048,00 F
Gaule Niortaise	7 344,00 F
Golf-Club Niortais	28 140,00 F
Judo-Club Niortais	6 560,00 F
Mini-Racing 79	14 426,00 F
Moto-Club des D.S.	21 896,00 F
Niort Bowling Club	3 168,00 F
Niort Handball	26 138,65 F
Niort Hockey-club	23 561,30 F
Niort Patiglance	9 848,00 F
Niort Volley-Ball	54 020,00 F
Pédale St-Florentaise	24 456,20 F
Rick'n roller	450,00 F
Roller-Club Niortais	2 840,00 F
Shotokan Karaté Do	10 179,00 F
Sojjok Kwan	9 070,00 F
Souché Handball	12 287,20 F
Souché Tennis de Table	26 798,00 F
Stade Niortais athlétisme	59 353,50 F
Stade Niortais Rugby	14 809,52 F (+70.000 F acompte proposé au Conseil Municipal du 28 Mars 1998, soit une subvention totale de 84.809,52 F)
Stade Niortais Tir	3 393,90 F
Twirling-Club Niortais	14 004,00 F
Twirling Niort Beauvoir	10 060,00 F
Volley-ball Péxinois	12 374,47 F
Chamois Niortais	25 500,00 F

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)